L'orthographe lexicale : raisonner plutôt que mémoriser

Fiche de révision CRPE · 9 min de lecture · Programme de français du cycle 4 (BO n° 10 du 5 mars 2026), annexe 1, « Vocabulaire et orthographe lexicale », « Écrire avec justesse (orthographe) » (cinquième, quatrième, troisième) ; « Principes » (rectifications orthographiques de 1990) ; « Comprendre la formation des mots » (troisième : écart entre code oral et code écrit)

L'orthographe lexicale est celle du mot lui-même : ses lettres, ses doubles consonnes, ses lettres muettes. Le programme demande de la raisonner à partir de la famille du mot, de son histoire et de ses régularités.

Ce que le jury attend

La première épreuve écrite vérifie, dans la phase d'étude de la langue, les connaissances orthographiques du candidat, et comporte une phase de lexique (arrêté du 17 avril 2025 modifié, art. 18). L'arrêté précise qu'il est attendu du candidat qu'il maîtrise l'ensemble des connaissances du cycle 4. Pour l'orthographe lexicale, le programme du cycle 4 demande aux professeurs d'apprendre aux élèves à **raisonner** : mobiliser leurs connaissances morphologiques et étymologiques pour rechercher l'orthographe correcte d'un mot, repérer des récurrences mais aussi quelques anomalies. Savoir expliquer la démarche qui permet de retrouver une graphie est donc cohérent avec ce programme ; les textes du concours ne précisent pas davantage.

De quoi parle-t-on ?

L'orthographe lexicale est celle du mot lui-même, tel qu'on le trouve dans un dictionnaire : ses lettres, ses doubles consonnes, ses lettres muettes. Elle se distingue de l'orthographe grammaticale, qui concerne les marques variables dans la phrase, comme les accords ou les terminaisons des verbes. La notion de morphologie du verbe traite par exemple de cette dernière pour la conjugaison.

Eduscol décrit l'écriture du français comme un **plurisystème** à trois fonctions des graphèmes (Eduscol, 2018, p. 2) :

- les **phonogrammes** transcrivent des sons ;
- les **morphogrammes** sont des marques grammaticales ou lexicales (genre, nombre, terminaisons verbales) ;
- les **logogrammes** distinguent le sens des mots, par exemple les homophones séparés par un accent (*a* / *à*).

Autrement dit, les lettres ne servent pas seulement à noter des sons : elles portent aussi des marques de sens, de famille de mots et d'héritage historique.

Trois appuis pour raisonner

Le programme demande de s'appuyer sur la morphologie, sur l'étymologie et sur les régularités.

La famille de mots

Une famille de mots est un ensemble de mots qui ont en commun un même radical (TG, niveau I, p. 47). Quand une lettre ne s'entend pas à la fin d'un mot, on la retrouve souvent dans un mot de la même famille.

> **EXEMPLE**
>
> - *chant* : le *t* final ne s'entend pas, mais on l'entend dans *chanter* et *chanteur* (TG, niveau II, p. 167).
> - *froid* → *froideur* ; *long* → *longueur* ; *lent* → *lenteur* : les dérivés révèlent la lettre muette finale.

Le programme de quatrième formule la démarche ainsi : s'appuyer sur la morphologie des mots pour en déduire leur orthographe. Elle suppose de savoir construire des dérivés, ce que traite la notion formation des mots.

L'étymologie

Le programme de cinquième demande d'utiliser sa connaissance de l'étymologie pour orthographier des mots ayant le même radical. La racine latine *spir-* se retrouve dans *respirer*, *inspirer*, *expirer* et *aspirer* (TG, niveau II, p. 166) : un seul radical, une seule orthographe pour ce radical. De même, *cœur*, *cordial* et *cardiaque* sont de la même famille parce qu'ils ont en commun une racine issue de la forme latine ou grecque du mot *cœur* (TG, niveau I, p. 47). La notion étymologie détaille cette histoire des mots.

Régularités et anomalies

Le programme demande de construire des réflexes d'écriture en s'appuyant sur les **régularités**, tout en repérant « quelques anomalies ». Les doubles consonnes sont un lieu d'anomalies courant : *honneur* s'écrit avec deux *n*, alors que *honorer* n'en a qu'un ; *apercevoir* s'écrit avec un seul *p*, alors qu'*apparaître* en a deux. Ces écarts ne se déduisent pas toujours d'une règle : ils se **mémorisent** après avoir été **repérés** (Eduscol, 2017, p. 4, cite les doubles consonnes et les lettres muettes finales parmi les erreurs courantes d'orthographe lexicale).

À RETENIR

- Orthographe lexicale : l'écriture du mot lui-même, à raisonner plus qu'à réciter.
- Trois appuis : famille de mots (lettres muettes), étymologie (même radical, même graphie), régularités et anomalies.
- Les anomalies existent : on les repère et on les mémorise.

Les homophones lexicaux

Les **homonymes homophones** sont des mots qui se prononcent de la même façon, s'écrivent différemment et n'ont pas le même sens (TG, niveau I, p. 49). La TG cite *vers*, *vert* et *verre*, ou encore *compte*, *conte* et *comte*. On les appelle **lexicaux** quand ils sont des mots à part entière, par opposition aux homophones grammaticaux (*a* / *à*), traités dans la notion homophones grammaticaux. Le programme de troisième demande de consolider les réflexes orthographiques pour les homophones lexicaux.

Pour choisir la bonne graphie :

1. **Se référer au sens** de la phrase.
2. **Chercher un mot de la même famille** : *comte* s'accompagne de *comtesse* (TG, niveau I, p. 49) ; *vert* de *verdure* ; *verre* de *verrerie*.
3. **Vérifier dans le dictionnaire** en cas de doute.

Les rectifications orthographiques de 1990

Le programme précise que l'enseignement de l'orthographe a pour référence les rectifications orthographiques publiées au *Journal officiel* le 6 décembre 1990, et que les graphies ancienne et rectifiée sont acceptées de manière égale (BO n° 10 du 5 mars 2026). L'Académie française a approuvé ces rectifications, qui visent à résoudre des problèmes graphiques et à éliminer des incertitudes. Elle a choisi la **recommandation** plutôt que l'obligation (Académie française, « Questions de langue »).

Selon l'Académie, les rectifications portent sur cinq points : le trait d'union, le pluriel des noms composés, les accents, l'accord du participe passé de *laisser* suivi d'un infinitif, et quelques autres cas (noms empruntés à d'autres langues, verbes en *-eler* et *-eter*, séries de mots désaccordées). Quelques exemples donnés par l'Académie : *événement* ou *évènement* ; *cèdera* ; *ruissèle* ; *néoclassicisme* en un seul mot ; *vingt-et-un* avec des traits d'union ; *un ravioli, des raviolis*. Les accents circonflexes sur *i* et *u* deviennent facultatifs, à moins qu'ils ne soient la marque d'une conjugaison ou qu'ils apportent une distinction de sens utile : *mur* et *mûr* ou *du* et *dû* gardent leur accent. Les textes du concours (arrêté du 17 avril 2025 modifié) ne mentionnent pas ces

rectifications : elles figurent dans le programme du cycle 4, qui accepte de manière égale les deux graphies.

Écart entre l'oral et l'écrit

Le programme de troisième demande d'observer avec précision l'écart entre le code oral et le code écrit. L'écrit note des lettres qui ne s'entendent pas, et l'oral produit des sons que l'écrit ne marque pas. La TG en donne un exemple : dans « Ces enfants sont heureux », la transcription phonétique fait apparaître des liaisons qui n'apparaissent pas à l'écrit (TG, niveau II, p. 180). Cet écart explique que l'orthographe ne puisse pas se déduire de la seule prononciation.

> **MÉTHODE**
>
> 1. **Identifier la difficulté** : lettre muette, double consonne, homophone ?
> 2. **Chercher un mot de la même famille** où la lettre se prononce.
> 3. **Convoquer l'étymologie** quand elle éclaire le radical.
> 4. **Se demander si le cas est régulier ou une anomalie** connue.
> 5. **Contrôler dans un dictionnaire** et noter le mot.

Erreurs fréquentes

- **Écrire un mot « comme on l'entend ».** L'orthographe française ne se réduit pas à noter des sons.
- **Oublier la lettre muette finale.** On la retrouve dans un mot de la même famille.
- **Appliquer une règle de double consonne à toute la famille.** *Honneur* / *honorer*, *apercevoir* / *apparaître* montrent des écarts.
- **Confondre homophone lexical et grammatical.** Le premier est un mot de sens propre, le second un mot-outil.
- **Croire que les rectifications de 1990 rendent l'ancienne graphie fausse.** Le programme accepte les deux graphies de manière égale.
- **Attribuer à l'orthographe lexicale des erreurs qui relèvent de l'accord.** Un participe passé ou une terminaison verbale relèvent de l'orthographe grammaticale.

Pour aller plus loin

La formation des mots explique comment les dérivés se construisent, ce qui nourrit le raisonnement morphologique. L'étymologie apporte l'autre appui du programme, et les homophones grammaticaux complètent le tableau pour les mots-outils. Le quiz et les exercices de cette notion permettent de s'entraîner.

Sources

1. Arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles (NOR MENH2511180A), modifié par l'arrêté du 20 août 2026 (NOR MENH2535277A), art. 18, A, 1° (première épreuve d'admissibilité : étude de la langue, connaissances orthographiques ; lexique et compréhension lexicale), consulté le 05/11/2026
2. Programme de français et de mathématiques du cycle 4 (arrêté du 18 février 2026, NOR MENE2602912A, BO n° 10 du 5 mars 2026), annexe 1, introduction (rectifications orthographiques publiées au JORF le 6 décembre 1990, graphies ancienne et rectifiée acceptées de manière égale) ; Vocabulaire et orthographe lexicale : « Principes » ; « Écrire avec justesse (orthographe) » en cinquième (mémoriser, étymologie et radical, régularités), quatrième (morphologie, radicaux verbaux, conjonctions et homophones), troisième (morphologie, radicaux verbaux, homophones lexicaux) ; « Comprendre la formation des mots » en troisième (écart code oral / code écrit), consulté le 05/11/2026
3. Enseigner l'orthographe du cycle 3 au cycle 4 (Eduscol, novembre 2018), p. 2 (plurisystème graphique : phonogrammes, morphogrammes, logogrammes) ; p. 5 (rappel sur les rectifications de 1990), consulté le 05/11/2026
4. Construire un référentiel de correction (Eduscol, mai 2017), p. 4, « Prolongement » (erreurs courantes d'orthographe lexicale : doubles consonnes, lettres muettes finales), consulté le 05/11/2026
5. La grammaire du français : Terminologie grammaticale (Eduscol, DGESCO), niveau I, 4.2.1 p. 47 (famille de mots) ; 4.2.4 p. 49 (homonymes homophones) ; niveau II, 4.3 p. 166-167 (base, radical, racine ; famille de mots) ; p. 180 (plan phonétique et plan graphématique), consulté le 05/11/2026
6. Académie française, « Questions de langue », entrée « Rectifications de l'orthographe », cinq points (trait d'union, noms composés, accents, participe passé de laisser, autres cas) ; recommandation, non obligation, consulté le 05/11/2026

Rédigée le 05/11/2026, vérifiée par un second relecteur le 05/11/2026.